Pour nous écrire : allobroges.drome@la poste.net - Le site web http://www.pcfdrome.fr

Les Allobroges de la Drôme

Les Allos internet - Numéro 259 jeudi 13 février 2014

ENSEMBLE, OSONS LA CULTURE!

Des personnels de nombreuses structures, théâtres, musées, Drac, Archives nationales se sont retrouvés ou ont marché pour la culture à Paris, Nantes, Marseille, Lille, Montpellier, Bordeaux, Etc.
Prochain rendez vous le 12 mars.

« La crise ne rend pas la culture moins nécessaire, elle la rend plus indispensable. La culture, ce n'est pas un luxe dont, en période de disette, il faudrait se débarrasser. La culture c'est l'avenir, c'est le redressement, c'est l'instrument de l'émancipation et le moyen de faire une société pour tous »!

Ainsi parlait François Hollande voici tout juste deux ans, à quelques semaines de son élection à la Présidence de la République. Peu avare en bonnes paroles, il ajoutait : *« C'est la raison pour laquelle je réaffirme que la culture doit être une priorité majeure, une ambition commune. Cela doit se retrouver bien sûr dans le budget de la culture. Mais plutôt que de fixer des taux de progression,* ***j'affirme que le budget de la culture sera entièrement sanctuarisé durant le prochain quinquennat*** *».*

Effectivement de « taux de progression » il ne fut plus question… Dès 2012 et l'élection présidentielle, le « gel » fut maintenu. 2013 connut une baisse du budget de la Culture sans précédent dans l'histoire de la République. Puis vint 2014. Que nous réserve 2015 ? Et les années suivantes ? Tout laisse craindre une accélération de ces baisses, sur fond d'austérité renforcée et de réforme territoriale. On nous parle de -18 % d'ici 2017. Il faut bien que la culture prenne sa part des 50 milliards de baisse de la dépense publique promis par François Hollande au Medef dans le cadre du « pacte de responsabilité » !

Pour autant l'heure n'est pas à la résignation ! *« La politique dénuée de culture et d'imaginaire est condamnée à l'ordre du conjoncturel »* (Mahmoud Darwich), en l'occurrence à la gestion de la « boite à outils » libérale de la finance. Une gauche digne de ce nom ne peut se fixer un tel objectif ! C'est d'un sursaut politique dont nous avons besoin dans le domaine de la culture comme dans tous les autres. La défense des acquis, au demeurant profondément en crise du fait des politiques suivies dans la continuité depuis 10 ans, ne suffit plus. Il faut nous rassembler autour d'une ambition neuve : celle de refonder le service public des arts et de la culture dans le cadre d'une autre politique orientée, non vers les exigences du marché, mais vers la réponse aux aspirations humaines, sociales et culturelles.

Il est clair qu'un tel sursaut ne concerne pas seulement les professionnels de la culture et des arts. C'est l'ensemble de notre peuple qui doit se rassembler pour résister à la désespérance, au retour de la barbarie et pour construire une nouvelle espérance.

21 février 1944 Vingt et trois étrangers fusillés par les allemands

21 février 2014 Hommage place Manouchian à Valence à 11h. (p.10)

Rassemblement CGT pour le pouvoir d'achat le 20 février préfecture de Valence à 14h30 (p. 5)

Repas de soutien
à la liste
"Portes Citoyenne 2014"
conduite par Pierre Trapier
samedi 22 février
à partir de 19h, espace Cristal

Sommaire :

- Page 1 ► Ensemble, osons la culture
- Page 2 ► Le Projet de loi formation professionnelle
- Page 3 ► Le retour des trains voyageurs en Ardèche/ concurrence des barrages hydrauliques
- Page 4 ► Mory—Ducros/ KDI merlin
- Page 5 ► Impôts, taxes, TVA, Baisse du pouvoir d'achat
- Page 6 ► L'aide à l'autonomie
- Page 7 ► Prostitution
- Page 8 ► Assez de morts en Méditerranée
- Page 9 ► Palestine
- Page 10 ► Hommage aux combattants du groupe Manouchian
- Page 11 ► Élections
- Page 12 ► Agenda

Le Projet de loi formation professionnelle adopté en 1ère lecture par l'Assemblée Nationale

Le groupe GDR a voté contre, **l'intervention de Madame Fraysse Jacqueline , députée Front de Gauche:**

Cette réforme de la formation professionnelle était très attendue ; elle était même indispensable, et ce pour plusieurs raisons:

La première, essentielle, tient à l'importance considérable de la formation professionnelle dans un monde du travail en mouvement où les carrières évoluent rapidement. Cela implique d'améliorer sans cesse la qualification et les compétences des travailleurs : il s'agit là d'un levier puissant, qui permet d'avoir des salariés mieux formés, plus qualifiés, dans l'optique de la lutte contre le chômage et pour la compétitivité des entreprises – la vraie compétitivité, et non la prétendue compétitivité liée au coût du travail.

La deuxième raison tient à la nécessité de réformer un secteur marqué par la complexité pour les salariés, l'opacité voire le détournement, comme les révélations de Mediapart le confirment aujourd'hui même. À propos de cette escroquerie révélée par Mediapart, et si les informations publiées sont exactes, je note à la fois le manque flagrant de moyens alloués au service régional de contrôle de la formation professionnelle, qui ne compte que cent cinquante agents pour toute la France dont une vingtaine pour la région parisienne, et le manque de réactivité des services du ministère du travail et de celui de la justice puisque, trois mois après le signalement au parquet, aucune enquête préliminaire ni information judiciaire n'a été ouverte.

Créer un droit à la formation professionnelle attaché à la personne, une mesure que nous portons avec force depuis longtemps, – je ne dirai pas que nous en avons la paternité, au moins dans l'idée, mais presque –, parvenir ainsi à un réel droit opposable et financé à la formation professionnelle pour chaque salarié de ce pays, qui pourra se former tout au long de la vie, acquérir des compétences : tout le monde y gagne, le salarié, l'entreprise, et le pays tout entier, dont la main-d'œuvre progresse en qualification.

Mais hélas, trois fois hélas, une fois de plus, les avancées sont maigres, souvent vidées de leur contenu, et à ces limites qui concernent les dispositions relevant de la formation professionnelle s'ajoutent des dispositions franchement iniques. Je veux revenir, de façon succincte, sur trois d'entre elles, que nous considérons comme essentielles.

D'abord, les conditions d'examen de ce texte, à savoir le cumul de la procédure accélérée et du temps programmé, relèvent du mépris pour la démocratie parlementaire, et nous confortent dans la critique des institutions et d'un système présidentiel à bout de souffle où le Parlement est de plus en plus réduit au rôle de chambre d'enregistrement.

Ensuite, la question du financement : engoncé dans le carcan de la baisse du coût du travail, le Gouvernement a donc cédé, une fois de plus, au patronat. La réalité est là : le financement du régime général de la formation professionnelle est en baisse de près d'un tiers. C'est une somme considérable : 2,5 milliards d'euros.

Enfin, troisième grief : le fameux cavalier législatif sur la réforme de l'inspection du travail. Cette réforme menace l'indépendance des agents de l'inspection du travail, pénalise des pans entiers du droit du travail et, au bout du compte et au même titre que la loi sur la sécurisation de l'emploi, évince le juge pour faire du droit un outil de marchandage au profit de l'emploi.

Et Madame La Députée de conclure:

Nous aurions donc pu voter ensemble une grande et belle loi sur la formation professionnelle, mais hélas, nous voici contraints, pour ces raisons, de voter contre. Croyez bien que l'ensemble des députés du Front de gauche le regrette infiniment !

Le projet sera examiné au Sénat a partir du 18 février et devra être définitivement adopté par les deux assemblées le 28 février.

TOUS ENSEMBLE pour LE RETOUR des TRAINS VOYAGEURS en ARDECHE !

Les engagements de réouverture doivent être tenus !

C'est utile et possible !

Cette réouverture est un élément majeur pour l'avenir de l'Ardèche, actuellement seul département de France à ne pas avoir de train de voyageurs sur son territoire.

Les engagements pris par les trois régions doivent être tenus, d'autant plus que cette ligne est à double voie, électrifiée, utilisée tous les jours par des trains de fret, et même par des trains de voyageurs détournés en raison des travaux sur la rive gauche !

Cette ligne permettrait aux ardéchois d'avoir une alternative sûre et rapide pour aller à Valence, Avignon, dans le Gard...A titre indicatif, cela permettra d'aller du Pouzin à Valence Ville en 15 minutes, à Valence TGV en moins de 30 minutes ! Alors qu'il en faut actuellement 45 jusqu'à Valence Ville et 1h15 jusqu'à Valence TGV, si le car n'a pas pris de retard, ce qui est fréquent.

POURSUIVRE LES ACTIONS !

La marche du 17 novembre 2013 de la gare du Teil à la Gare de Viviers, avec son inauguration symbolique, a permis à la centaine de marcheurs de lancer le processus d'une série d'actions devant permettre d'imposer la réouverture de la ligne.

Dans le même temps où une audience est demandée au Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, des actions, dont certaines seront plus spectaculaires, sont programmé pour que cette réouverture ne tombe pas dans les oubliettes des promesses.

Le collectif pour la réouverture de la ligne Rive droite aux trafic voyageur vous appelle à participer à une inauguration symbolique le Samedi 22 février 2014 de 10h00 à 12h00 devant la gare SNCF du Teil

Non à l'ouverture à la concurrence des barrages hydrauliques

Le gouvernement envisagerait fortement de créer des sociétés publiques à 51% pour exploiter les barrages hydroélectriques, en lieu et place d'un appel d'offres réclamé par Bruxelles sur les concessions.

Il s'apprête à instaurer des sociétés d'économie mixte (SEM) dont l'actionnariat serait réparti à 51% publics et 49% ouverts aux opérateurs européens au travers d'appels d'offres.

Dans un communiqué la fédération CGT mines-énergie (FNME-CGT), premier syndicat de l'énergie, se dit «radicalement opposée» à l'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques actuellement exploités par EDF et GDF Suez.

«Si une telle proposition se concrétisait, la CGT y serait radicalement opposée», écrit la fédération dans un communiqué estimant que ce «n'est ni plus ni moins qu'une privatisation partielle de la production hydraulique française».

SOCIAL

UN ACCORD TRES CONTROVERSE

Le transporteur Mory—Ducros, qui compte 67 salariés à Portes Les Valence, est en passe d'être repris par le groupe Arcole avec près de 3000 salariés sur 5000 sur le carreau dont 37 à Portes.

En discussion, un accord de reprise qui fait débat. Un des cadres du groupe Mory—Ducros, répondant à une consigne de sa direction a écrit à Laurent Berger, secrétaire Général de la CFDT, pour contraindre le syndicat à signer l'accord. La CFDT se défend d'avoir tenu compte de ces pressions, mais n'en a pas moins validé l'accord d'Arcole et retirant au passage le mandat du délégué CFDT, opposé à la signature.

La CFDT, pour marquer ses distances annonce que c'est sa fédération transports qui a décidé de signer l'accord, ce que ne croit pas un autre déléguée CFDT d'un autre site du transporteur qui assure être certain que, sans les pressions d'Arcole et d'Arnaud Montebourg, la direction du syndicat a fait à son tour pression sur la fédération pour arriver à un revirement. A cela il faut ajouter les courriels de cadres supérieurs invitant leurs subordonnées à signer une pétition exigeant la signature de l'accord.

Le syndicalisme ne sort pas grandi de ce rebondissement assure le délégué CGT du site condamné de Rouen. Evoquant des pressions d'une rare violence, il remarque qu'à quelques semaines des municipales, ça motive pour obtenir des résultats.

Pour le délégué CFDT opposé à l'accord « on se battait pour un accord qui soit favorable à ceux qui partent, mais aussi à ceux qui restent. Avec cet accord, on se retrouve avec une prime supra légale pas digne d'un grand groupe comme le notre et une nouvelle convention collective au ras des pâquerettes.

Paul GOYARD

LA CGT COMMUNIQUE:

VICTOIRE CHEZ KDI MERLIN

A PORTES LES VALENCE

MAIS LES SALARIES NE LACHENT RIEN !

Seule la mobilisation paie.

Alors que leur direction refusait toute négociation sur les salaires

100% des salariés du secteur logistique de KDI merlin se sont mis en grève

Ils ont obtenu l'intégration d'une prime de 60 euros dans leur salaire, c'est un réel succès !!!

Néanmoins ils ne lâchent rien et demandent l'ouverture d'une réelle négociation salariale en septembre.

Les 80 salariés de portes lès valence demandaient une augmentation de 100 euros !!!

Soit un coût dérisoire de 96 000 euros annuels pour une entreprise qui réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros par an!!!

LES SALARIES DEMEURENT VIGILANTS ET EXIGERONT LEUR DU !!!

IMPOTS, TAXES, TVA, BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT

De Balladur à Ayrault en passant par Fillon, on ne compte plus les réformes des retraites et c'est toujours la même recette d'idées libérales : plus d'annuités, moins de pension, partir plus tard. C'est toujours plus d'austérité. Chaque réforme appauvrit les retraités.

Depuis vingt ans, le pouvoir d'achat des retraités ne cesse de reculer au point qu'ils sont de plus en plus nombreux à fréquenter les associations caritatives pour pouvoir manger, à se remettre à travailler pour boucler les fins de mois.

Mais cela ne leur suffit pas ! Gouvernement et patronat continuent de racketter les retraités :

- *Taxe de 0,3% pour le financement de la perte d'autonomie depuis le 1er avril 2013.*
- *Hausse de la TVA au 1er janvier, les*
- *Retraités et les pauvres vont payer cash.*
- *Report de la prochaine revalorisation des pensions au 1er octobre 2014.*
- *Maintien de la suppression de la demi- part et du gel du barème de l'impôt.*
- *Accès aux soins rendu plus difficile...*

IL FAUT SAVOIR QUE :

Le report de la prochaine revalorisation des pensions au 1er octobre 2014, c'est une perte annuelle de 140 € pour une pension mensuelle de 1 200 €. Sur 20 ans de vie à la retraite, c'est l'équivalent d'une perte d'au moins 3 mois de pension, et qui s'ajoute aux autres pertes de pouvoir d'achat.

Les retraités savent par expérience que les grandes conquêtes sociales ont été arrachées grâce aux luttes qu'ils ont menées avec l'ensemble des salariés. A la retraite, le combat pour vivre mieux, pour gagner le droit à une retraite décente, passe aussi et nécessairement par la lutte.

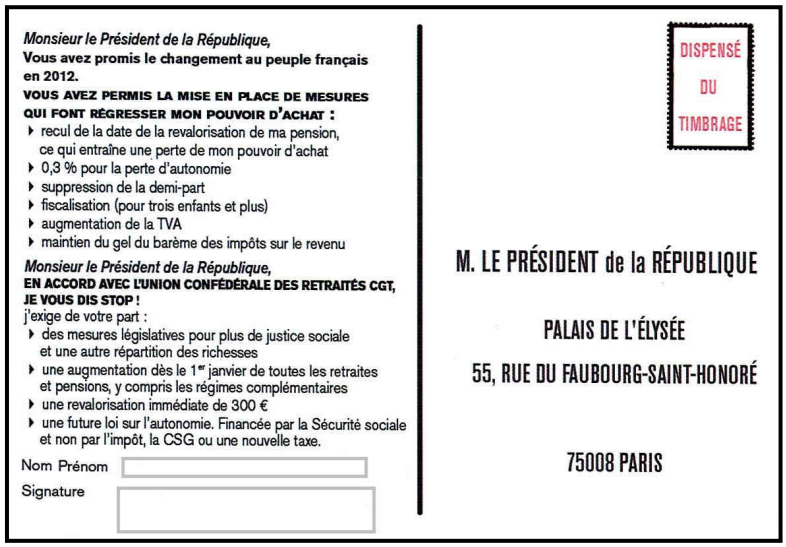

Monsieur le Président de la République,
Vous avez promis le changement au peuple français en 2012.
VOUS AVEZ PERMIS LA MISE EN PLACE DE MESURES QUI FONT RÉGRESSER MON POUVOIR D'ACHAT :
- recul de la date de la revalorisation de ma pension, ce qui entraîne une perte de mon pouvoir d'achat
- 0,3 % pour la perte d'autonomie
- suppression de la demi-part
- fiscalisation (pour trois enfants et plus)
- augmentation de la TVA
- maintien du gel du barème des impôts sur le revenu

Monsieur le Président de la République,
EN ACCORD AVEC L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT, JE VOUS DIS STOP !
j'exige de votre part :
- des mesures législatives pour plus de justice sociale et une autre répartition des richesses
- une augmentation dès le 1er janvier de toutes les retraites et pensions, y compris les régimes complémentaires
- une revalorisation immédiate de 300 €
- une future loi sur l'autonomie. Financée par la Sécurité sociale et non par l'impôt, la CSG ou une nouvelle taxe.

Nom Prénom
Signature

DISPENSÉ DU TIMBRAGE

M. LE PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE
55, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ
75008 PARIS

L'AIDE A L'AUTONOMIE
UN CHOIX DE CIVILISATION

Les personnes en perte d'autonomie et leurs familles rencontrent de plus en plus de difficultés pour assurer dans de bonnes conditions le maintien à domicile ou obtenir une place dans un établissement à proximité et à un prix compatible avec les ressources personnelles et/ou familiales. Une loi est urgente.

Depuis novembre 2013, le gouvernement a ouvert une concertation nationale avec l'objectif d'élaborer une « loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement ». (1)

La loi comporterait 3 volets : l'anticipation et la prévention – L'adaptation de la société à la longévité : logement, transport, urbanisme – L'accompagnement de la perte d'autonomie à domicile ou en établissements. Elle serait promulguée en 2 temps : le maintien à domicile (janvier 2015), les établissements pour personnes dépendantes (horizon 2017).

Mais comment espérer que la loi va répondre aux besoins alors que la situation des personnes en perte d'autonomie (pas seulement les personnes âgées) s'aggrave du fait des politiques de rigueur de ces dix dernières années et des mesures d'austérité dans tous les domaines du gouvernement actuel ?

- Régime de sécurité sociale (famille, maladie, recouvrement, vieillesse) 20 600 emplois supprimés depuis 2004 – Mutualité sociale agricole : moins 1 400 emplois en moins d'ici 2015 – Aide et maintien à domicile : APA (2) la participation de l'Etat en 2001 était de 50 % et de 25% en 2013 – les baisses de financement de la CARSAT ont conduit à des fermetures de structures et à la suppression de 30 000 emplois en 3 ans.

Le rapport Fragonard sur « la dépendance des personnes »évaluait les besoins du secteur entre « 3 et 5 milliards d'euros »

Pour les personnes et leurs familles, ce sont des diminutions, voire des suppressions d'heures accordées, des restes à charges insupportables, des services, des soins aux personnes dégradés.

Autre questionnement : comment penser que le financement de la seule CASA(4)- soit 643,6 millions (chiffre prévisionnel 2014) pourrait répondre aux besoins d'aide à domicile, de travaux dans les logements, d'amélioration des transports ???

Pour une prise en charge universelle et solidaire, les communistes soumette au débat :

- La création d'un pôle public pour organiser, coordonner et mettre en œuvres les politiques publiques de l'autonomisation, avec un renforcement des services publics existants et la création de nouveaux pour mieux répondre aux besoins.
- Un finance ment solidaire avec une prise en charge par la Sécurité sociale pour ce qui relève de la santé et du médico –social, et une prise en charge par l'Etat pour ce qui relève du service public.

Un réel débat démocratique devrait être instauré (ce qui est loin d'être le cas) avec les intéressés, leurs familles, les associations et leurs bénévoles, les professionnelles afin de construire un véritable service public du vieillissement.

L'aide à l'autonomie fait partie de besoins nouveaux liés aux progrès de la société. Quel part du PIB voulons-nous consacrer aux anciens et aux personnes en situation de handicap afin de construire une société pour tous ?

Yvonne ALLEGRET

1) Allo du 11/12/13

2) APA – Aide personnalisé à l'Autonomie – payée par le Conseil Général

3) CASA – Contribution Additionnelle Solidarité Autonomie – financée par les seuls retraités à hauteur de 0,3 % sur leurs impôts depuis le 1er avril 2013.

DES HOMMES OPPRESSÉS, C'EST UNE TRAGÉDIE : DES FEMMES OPPRESSÉS C'EST LA TRADITION ...

Conférence/débat présidé par Dominique Hennion-Rolland, déléguée aux droits des femmes à la Ville de Valence, 6 février.

L'annonce d'une soirée 'Putes/macs' par une discothèque valentinoise a suscité une réaction très virulente en 2013 , le Collectif égalité femmes-hommes a donc proposé une conférence/débat sur le projet de loi sur la prostitution .

Françoise Maquin des Caféministes et la MMF a présenté l'évolution des lois et a esquissé les positions prohibitionniste (interdiction et répression par exemple la Chine ou la prostituée est poursuivie), réglementaire (l'Allemagne où la prostituée fournit des services dont le client est consommateur) ou abolitionniste (la France, où toute réglementation est refusée et le client poursuivi).

Me Anne-Marie Goux a résumé la proposition de loi soulignant que le corps humain n'est pas un objet et qu'il faut un travail de prévention et d'éducation, d'accompagnement et de réinsertion de la personne prostituée ainsi qu'une responsabilisation du client.

Alexandra Jean d'Arcades, organisme qui travaille avec des personnes prostituées autour de Valence, a confirmé que la majorité sont d'origine étrangère. Arcades, tout comme la Fondation du Nid qui était présente, accompagne ces personnes, les aide sur le plan de la santé, la recherche d'un hébergement, ou éventuellement une réorientation.

Bon nombre sont victimes de la traite des êtres humains et sont à la merci des réseaux de trafiquants. La prostitution est le troisième trafic mondial après les armes et la drogue

Cabiria est une association d'action de santé communautaire avec les personnes prostituées de Lyon. Son représentant a affirmé qu'elle a une position neutre envers la prostitution et qu'elle est contre le projet de loi, craignant qu'il fasse disparaître les personnes prostituées dans la clandestinité .

Sophie, travailleuse de sexe à Lyon a expliqué pourquoi elle fait le 'métier' , les bénéfices et les difficultés que cela présente pour les personnes prostituées, femmes et hommes.

Un vif débat a suivi les interventions.

Linda Sherwood
Femmes solidaires

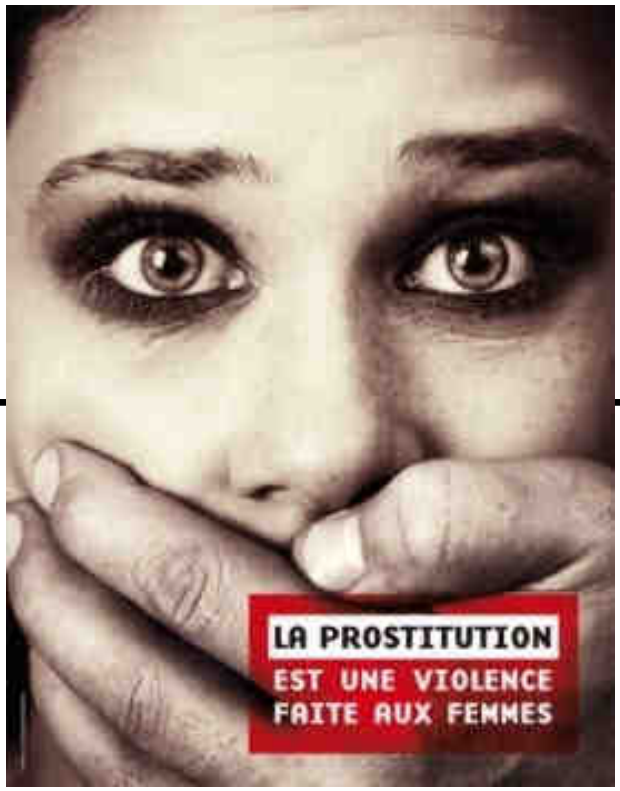

Communiqué de presse de Marie-Christine Vergiat - députée européenne Front de Gauche - membre de la commission libertés civiles justice et affaires intérieures - Strasbourg 5 février 2014

ASSEZ DE MORTS EN MÉDITERRANÉE PASSONS DES DISCOURS AUX ACTES !

Le 21 janvier, au large de l'île grecque de Farmakonisi, un bateau a fait naufrage. 12 personnes sont mortes, 9 enfants et 3 femmes.
La GUE-NGL a demandé que ce nouveau drame puisse faire l'objet d'un débat en plénière au Parlement européen.

Les ONG, l'UNHCR, le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, ont mis en cause, sur la base des témoignages des survivants, recueillis sur place, le comportement des gardes côtes grecs.

Que disent ces témoignages ? Le bateau était en panne, la mer était houleuse, les gardes côtes grecs ont amarré le bateau au leur et l'ont trainé à vive allure pour les ramener vers les côtes turques. Les femmes et les enfants se sont réfugiés dans la cabine. Le bateau s'est renversé. Les femmes et les enfants sont restés pris au piège.

Ce nouveau drame, après celui de Lampedusa en octobre dernier qui a fait près de 400 morts, nous alerte une fois encore sur les quelques 25 000 morts en Méditerranée depuis 20 ans.

Depuis août 2012, moment de la fermeture des frontières terrestres entre la Grèce et la Turquie, au moins 150 réfugiés ont trouvés la mort dans la mer Égée, essentiellement des Syriens et des Afghans.

La Grèce assure la Présidence de l'Union européenne, elle a donc une responsabilité particulière pour que l'UE cesse son double discours et mette en cohérence ses valeurs et ses actes.

Un texte sur le sauvetage en mer est en discussion au sein des institutions européennes. Six États du Sud (la Grèce, l'Italie, l'Espagne, Malte, Chypre et la France) bloquent actuellement les principales avancées de ce texte qui doit assurer le principe de non refoulement de tous les demandeurs d'asile.

45 000 réfugiés sont arrivés sur les côtes de l'Union européenne en 2013 selon les chiffres officiels, répartis entre les 28 États membres cela ferait 1 600 personnes par État membre. Est-ce inaccessible quand la Suède, à elle seule, a accordé l'asile à près de 15 000 réfugiés syriens ?

La solidarité européenne est possible, ne manque qu'une réelle volonté politique pour empêcher de tels drames de se reproduire.

PALESTINE

LES CONDAMNATIONS NE SUFFISENT PLUS !

Les destructions coordonnées de maisons intervenues depuis le 5 janvier dans quatre quartiers palestiniens de Jérusalem, simultanément à l'annonce de la construction de plus de 550 loge-ments dans trois colonies encerclant la ville, sont une nouvelle étape du nettoyage ethnique mis en œuvre par les autorités israéliennes. Elles constituent une nouvelle et grave violation du droit international qui ne laisse aucun doute sur la volonté de « judaïsation » de la ville et de spoliation à grande échelle des propriétés palestiniennes. Elles viennent de jeter à la rue des familles entières qui occupaient leurs logements depuis de nombreuses années.

A Wadi-Fukin, près de Bethléem, village soutenu par nos groupes locaux d'Alsace et de Lorraine, l'armée israélienne est intervenue pour saccager 5 hectares de terres agricoles et déraciner 300 oliviers récemment plantés.

Dans la vallée du Jourdain, le Comité Inter-national de la Croix-Rouge (CICR) vient de faire savoir qu'il est contraint d'arrêter la fourniture de tentes aux Palestiniens victimes de destruction d'habitations du fait des confiscations systématiques par l'armée des tentes fournies comme abris de secours.

A Aïn Hejleh, toujours dans la vallée du Jourdain, les militants de la résistance populaire qui reconstruisaient le village depuis une semaine, dans la lignée de Bab el Shams, viennent d'être évacués avec brutalité, malgré la présence de jeunes enfants, par plusieurs centaines de soldats de l'armée d'occupation.

Une nouvelle fois, bien sûr, la France a condamné ou s'apprête à le faire…

Mais les seules condamnations verbales ne sont d'aucun effet sur les autorités israéliennes. Elles n'ont de sens que si elles s'accompagnent de mesures concrètes. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, l'Allemagne même, ont mis en garde leurs entreprises contre les investissements au-delà de la ligne verte. La France peut-elle continuer à ne rien faire alors qu'elle rappelle volontiers l'importance de la zone C pour la viabilité économique et politique de l'Etat palestinien ?

Elle a les moyens d'agir vite. Elle doit, sans plus attendre, interdire l'entrée sur le marché français des produits issus des colonies israéliennes. Elle doit faire siennes les lignes directrices de l'UE et renoncer clairement à toute coopération bilatérale avec des organismes participant à la colonisation. Faut-il lui rappeler que le rapport du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, adopté le 22 mars dernier à l'unanimité moins une voix, celle des Etats-Unis, appelait Israël à cesser la construction des colonies et à en commencer l'évacuation ?

Les limites de l'acceptable sont dépassées depuis longtemps. Il est temps de le faire savoir par des actes !

Communiqué du Bureau national de l'Association France Palestine Solidarité

HOMMAGE AUX COMBATTANTS FTP MOI
DU GROUPE MANOUCHIAN FUSILLES AU MONT VALERIEN
IL Y A SOIXANTE DIX ANS

Il y a 70 ans, le 21 février 1944, vingt deux jeunes hommes étaient fusillés par les nazis au Mont Valérien. La seule femme du groupe, Olga Bancic, n'eut pas le droit de mourir avec ses camarades de combat, emmenée en Allemagne, elle sera décapitée à la prison de Stuttgart.

Ainsi prenait fin l'épopée héroïque du groupe FTP-MOI de la région parisienne, dirigé par le militant communiste et poète arménien Missak Manouchian.

Les nazis tentèrent d'opposer la population française à des « terroristes » étrangers et en majorité juifs. Ils organisèrent une opération de propagande. Ils collèrent sur les murs une affiche, sur laquelle apparaissaient les photos et les noms à consonance étrangère de dix condamnés : Grzywacz, Elek, Wajsbrot, Witchitz, Boczov, Fingerweig, Fontanot, Alfonso, Rayman et Manouchian. Et ce titre accusateur « Des LIBERATEURS ? LA LIBERATION ! par l'armée du crime » L'affaire eut sur les passants un effet considérable, mais contraire au but recherché par ses concepteurs. Elle devait stigmatiser les « terroristes », les Parisiens découvrirent des héros, y puisèrent une leçon de courage, une invitation à ne plus courber la tête.

L'Affiche rouge est entrée dans l'histoire comme un hymne aux résistants.

L'hommage aux combattants du groupe Manouchian est certes un devoir de mémoire, une occasion de souligner le rôle des immigrés dans la Résistance française, dans les mobilisations contre la réaction, dans la victoire du Front populaire… Et en même temps les luttes indispensables contre la xénophobie, contre toutes les formes de racisme!

COMMEMORATION POUR LE 70ème ANNIVERSAIRE

A VALENCE ,

LE 21 FEVRIER à 11 HEURES PLACE MANOUCHIAN

« VINGT ET TROIS ETRANGERS ET NOS FRERES POURTANT » Louis Aragon,

Extrait de « Strophes pour se souvenir » du Roman inachevé

Valence

A DROITE AVEC DARAGON, PLUS OU MOINS DE FONCTIONNAIRES ?

Chacun connait le crédo de l'UMP : réduire le nombre de fonctionnaires.(1)

Mais candidat (UMP) Mr Daragon propose (DL 7/2/2014) de passer de 39 à 80 le nombre de policiers municipaux, si d'aventure les valentinois en faisaient leur maire.
Pour résoudre l'équation il n'y aura d'autre moyen que de supprimer 41 emplois actuels correspondant aux 41 nouveaux policiers pour ne pas augmenter le nombre de fonctionnaires.
Ou Mr Daragon va-t-il tailler? 41 emplois de moins dans les équipements sportifs, de la petite enfance, services techniques municipaux. Mystère? Le mieux est de ne pas laisser Mr Daragon faire l'expérience .

Jean Pierre Basset

1) Elément de la "guerre idéologique" la bataille de la droite et de l'extrême droite est basée sur une mystification : faire croire que tous ceux qui ont un statut , donc une relative sécurité de l'emploi sont des fonctionnaires. Par exemple les salariés de La Poste et de France Télécoms (Orange aujourd'hui) étaient fonctionnaires jusqu'à la loi Juppé qui a privatisé l'ensemble en 1976(appliquée en mai 77). Seule une petite minorité des salariés de ces deux entreprises ont résisté et sont resté fonctionnaires. A leur disparition il n'y en aura plus. Les salariés d'EDF, SNCF, Sécu par ex n'ont jamais été fonctionnaires . Une nuée de services publics moins importants que ces derniers sont dans ce cas, Pôle emploi, l'EFS ect....

ELECTIONS

N'OUBLIONS PAS LES PROCURATIONS!!!

Aux élections municipales, travailler systématiquement sur les procurations constitue l'un des moyens de conjurer le danger majeur que représente l'abstention pour les listes où figureront les candidats du PCF.

Un électeur - le mandant - qui désire voter par procuration doit désigner un électeur inscrit dans sa commune - le mandataire - pour être le porteur de sa procuration. Cet électeur n'a pas besoin d'être inscrit dans le même bureau que celui qui le mandate. La procuration peut être effectuée pour un tour ou deux tours. Elle doit être établie dans des délais permettant son acheminement en mairie avant la date du scrutin. La procuration doit être motivée en attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, d'un handicap, de problèmes de santé ou d'assistance apportée à une personne infirme, de formation, de vacances, ou de résidence dans un autre lieu que leur commune d'inscription, il est impossible de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin.
Pour effectuer les démarches, le mandant doit se présenter personnellement soit à son tribunal d'instance, soit à la gendarmerie ou au commissariat de sa commune d'inscription, soit au consulat ou à l'ambassade s'il est expatrié, avec une pièce d'identité et le formulaire de vote par procuration téléchargeable sur le site du ministère de l'Intérieur.

Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

La procuration est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

AGENDA

LOTO DE NYONS:

Carton plein du loto du PCF de Nyons sud dimanche 8 février.150 personnes étaient présentes avant l'heure à la maison de pays de Nyons ,nos deux camarades qui animent ce loto comptabilisent à eux deux au moins 165 ans comme se plait à le dire Laurent DONZET , ils ont été chaleureusement applaudit , les moins chanceux se sont consolés en ayant passé une excellente après midi , la bonne ambiance favorisée par les militants communistes les sympathisants et des camarades du pcof ,des non encartés du fdg il ne manquait que les camarades du PG de notre comité ,un grand merci aux camarades de Buis et d'Avignon pour leur participation !

A.	N.	A.	C.	R.	2	6

SE SOUVENIR DU PASSÉ POUR NE PAS RISQUER DE LE REVIVRE

Après avoir été aux côtés des Résistants qui ont tant donné pour la LIBERTÉ en FRANCE. Le temps qui passe ne nous permet plus de rester auprès d'eux !!! Dans notre comité, nous n'en comptant plus que deux; l'esprit de la Résistance doit pourtant perdurer, ceci ne peut se faire qu'avec les « Amis de la Résistance ». Nous avons besoin de vous dans ce contexte difficile propice à tant de sinistres retours donnant toute son actualité à nos combats (devoir de mémoire), afin de renforcer notre comité nous vous sollicitons pour participer à notre Assemblée Générale qui se déroulera en présence de Mireille MONIER -LOVIE Présidente déléguée départementale et vice- présidente nationale de l'ANACR.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Vendredi 28 FÉVRIER 2014
Hall de la salle des fêtes
à 15 H
CHATEAUNEUF DE GALAURE

CARNET

Notre camarade Yves LANOS nous a quitté à l'âge de 83 ans. Militant de la CGT, connu pour sa défense des droits des travailleurs et son engagement aux Prudhommes, militant communiste et Conseiller municipal s'est beaucoup impliqué dans la défense des droits des habitants, dans les réalisations répondant aux attentes de la population de St Marcel les Valence. A sa femme Viviane, à sa famille les Allobroges renouvellent leurs condoléances et leurs témoignages d'amitiés.

La crémation a eu lieu dans la stricte intimité familiale. Ses amis et camarades sont invités à honorer son souvenir à **La Mairie de St Marcel – Salle Waldeck Rousseau – Samedi 15 février à 15 heures**

Hebdomadaire communiste édité par
"Les Amis des Allobroges"
10 rue Servan 26000 Valence
Directeur : Pascal Girard
Tél: 04.75.42.71.68 Télécopie: 04.75.43.31.56
www.pcfdrome.fr
Et pour écrire allobroges.drome@laposte.net